



LE CRIP

Centre de Rééducation et d'Insertion Professionnelle



**PÔLE BÂTIMENT :
TECHNICIEN DE BUREAU D'ETUDES
EN ELECTRICITE DES BATIMENTS (T.B.E.E.B.)**



Niveau :
Niveau 4

Code Rome :
H1202 : Conception et dessin de produits électriques et électroniques.
F1104 : Dessin BTP

Durée :
2594 h (17 mois) incluant une formation préparatoire spécifique de 504 h (3 mois) et une période en entreprise de 280 h (2 mois).

Validation :
Titre Professionnel de niveau 4 homologué inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

OBJECTIFS

- Réaliser en DAO les dossiers d'installation électrique de bâtiments
- Réaliser en CAO les études d'installation électrique de bâtiments
- Modéliser en BIM les installations électriques dans la maquette numérique du bâtiment

LA PROFESSION

▪ **LES ACTIVITES**

Le technicien de bureau d'études en électricité constitue le dossier technique d'installation électrique de locaux de tous types (d'habitation, tertiaire ou industriel) : schémas électriques, plans d'implantation et de raccordement des équipements électriques, notes de calcul, nomenclature des matériels et métrés, synoptiques et spécifications techniques... Il réalise ces documents d'ensemble et de détail sur informatique, les met à jour en fonction des modifications et les diffuse sur supports numérique et papier aux destinataires définis au contrat (maître d'œuvre, organismes de contrôle,

coordinateurs...) et aux équipes de réalisation des travaux. Lorsque le projet est traité en méthodologie BIM, il modélise les installations électriques dans la maquette numérique du bâtiment.

Il travaille principalement en bureau d'études ou dans les bureaux de son agence avec des horaires essentiellement fixes. Des déplacements occasionnels dans des ateliers ou sur les sites et chantiers de construction, généralement avec un véhicule de service, sont parfois demandés pour des réunions ou effectuer des relevés.

Le technicien utilise la majeure partie de son temps l'outil informatique avec un poste de travail CAO/DAO (Conception assistée par ordinateur/Dessin assisté par ordinateur).

Informations données à titre non contractuel

Q – ENR – Formation TBEEB - 08 – janvier 2022

■ LES DEBOUCHES

- Les entreprises d'installation électrique (majors, PME, artisanales).
- Les bureaux d'études techniques (BET) ou les cabinets de contrôle de conformité.
- Les cabinets d'ingénierie spécialisés (notamment dans les domaines des automatismes du bâtiment, énergies renouvelables, réseaux informatiques et de communication,...).
- Les agences de travail temporaire (souvent spécialisées en BE).
- Les bureaux d'études ou les services travaux neufs de sites industriels ou tertiaires (hôpitaux, groupes d'hôtellerie, grande distribution,...).
- Les services techniques des collectivités territoriales.
- Les services d'assistance technique des distributeurs et fabricants de matériels électriques.

Appellations principales :

Dessinateur petites études en électricité,
Dessinateur d'étude en électricité,
Technicien d'étude en électricité,
Dessinateur DAO électrique.

■ LES APTITUDES REQUISES

Aptitudes physiques

- Vision corrigée proche de la normale.
- Bonne élocution
- Exigences liées à une profession nécessitant un poste de travail informatisé.

Autres exigences

- Sens de l'abstraction
- Esprit d'initiative et travail en équipe
- Soigneux et méthodique
- Aptitude à communiquer

LA FORMATION

■ OBJECTIF

Maitriser les compétences professionnelles nécessaires à l'exercice des métiers de TBEEB dont les activités principales sont :

- Réaliser en DAO les dossiers d'installation électrique de bâtiments
- Réaliser en CAO les dossiers les études d'installation électrique de bâtiments
- Modifier en BIM les installations électriques dans ma maquette numérique de bâtiments

■ CONTENU

Apport de connaissances et de mises en situations professionnelles permettant d'acquérir les compétences professionnels suivantes :

- Constituer le dossier d'installation électrique d'un bâtiment, et en assurer la diffusion.
- Etablir les documents quantitatifs et de métrés du matériel de l'installation électrique d'un bâtiment.
- Réaliser l'étude de l'installation électrique d'un immeuble collectif d'habitation.
- Réaliser l'étude de l'installation électrique courants forts d'un local tertiaire.
- Réaliser l'étude de principe des systèmes incendie des réseaux courants faibles et des automatismes d'un bâtiment.
- Intégrer les objets électriques dans la maquette numérique 3D d'un bâtiment.
- Générer les livrables d'étude d'une installation électrique dans une démarche BIM.

■ ACCOMPAGNEMENT DU PROJET PROFESSIONNEL

Le stagiaire est accompagné dans son projet professionnel, tout au long de sa formation, par une équipe pluridisciplinaire. Il effectue une ou plusieurs périodes d'application en entreprise et participe à des ateliers de Technique de Recherche d'Emploi.

👤 **Contacts : Farid BOUROUBA et Frederic MARRE**
✉ farid.bourouba@ugecam.assurance-maladie.fr
✉ frederic.marre@ugecam.assurance-maladie.fr
☎ **04 67 33 18 28**